



Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2021
Protocole de sélection de l'équipe canadienne (32 places)

18 décembre 2020

Table des matières

1.0	Preamble / Préambule	Error! Bookmark not defined.
2.0	Authority / Autorité	Error! Bookmark not defined.
3.0	Guiding Principles / Principes directeurs	4
4.0	Key Dates / Dates importantes	5
5.0	Eligibility Period, Eligible Competitions and Athlete Eligibility / Période d’admissibilité, compétitions admissibles et admissibilité des athlètes	5
6.0	World Championships Quota / Quotas des Championnats du monde	7
7.0	Event/Discipline Specific Athlete Ranking and Selection Procedures / Procédures de sélection et de classement des athlètes par épreuve et discipline	7
7.1	Overview of Process / Survol des procédures	7
7.2	Slopestyle / Big Air Ranking Process / Procédure de classement de la descente acrobatique et du « big air » 8	8
7.3	Halfpipe Ranking Process / Procédure de classement de la demi-lune	9
7.4	Moguls and Dual Moguls Ranking Process / Procédure de classement des bosses et bosses en parallèle 10	10
7.5	Aerials Ranking Process / Procédure de classement du saut acrobatique.....	10
7.6	Mixed Team Aerial Selection Process / Procédure de classement du saut acrobatique en équipe mixte 10	10
7.7	Tie Breaking in Ranking Lists / Bris d’égalité dans les classements.....	10
8.0	Exceptional Circumstances / Circonstances exceptionnelles.....	11
9.0	Unforeseen Circumstances / Circonstances imprévues.....	11
10.0	Appeals / Appels	12
Appendix 1: Determining Eligibility of Events and Event Values for Slopestyle, Big Air and Halfpipe Competitions / Annexe 1 : Établir l’admissibilité des épreuves et des valeurs des épreuves pour les compétitions de descente acrobatique, « big air » et de demi-lune		Error! Bookmark not defined.

1.0 Préambule

En raison du report des Championnats du monde 2021, les épreuves de ski cross se dérouleront séparément des autres épreuves de ski acrobatique. Du fait de cette séparation, la FIS a revu la taille maximale des équipes de 36 athlètes par nation pour 2021 (Section 1 des Précisions sur le règlement de la FIS spécifiques aux Championnats du monde de ski acrobatique, ski libre et de snowboard 2021 de la FIS, à ZHANGJIAKOU, Shijingshan (CHN)). Freestyle Canada a élaboré les critères de sélection suivants en fonction d'une équipe formée de 32 athlètes et champions du monde en titre des Championnats du monde 2019. Si la taille maximale des équipes revenait à la règle de la FIS (maximum de 36 athlètes par nation, incluant le ski cross), nous reviendrions à une version antérieure de ce document qui classe tous les athlètes sur une seule liste qui s'appuie sur les résultats de la Coupe du monde.

À l'heure actuelle, bien que les Championnats du monde de ski acrobatique 2021 de la FIS soient en attente d'un emplacement qui pourra les accueillir, leur tenue est tout de même prévue pour février 2021. Le présent document décrit le processus que Freestyle Canada entreprendra pour classer et sélectionner l'équipe canadienne des Championnats du monde 2021.

Les disciplines de ski acrobatique qui se retrouveront aux Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2021 sont les suivantes :

- Bosses, hommes et femmes;
- Bosses en parallèle, hommes et femmes;
- Demi-lune, hommes et femmes;
- Slopestyle, hommes et femmes;
- Big air, hommes et femmes;
- Sauts, hommes et femmes;
- Sauts en équipe mixte;
- *Ski cross, hommes et femmes (processus distinct des présents critères).*

Freestyle Canada (FC) sélectionnera les athlètes qui participeront aux Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2021 en bosses, bosses en parallèle, sauts, sauts en équipe mixte, demi-lune, slopestyle et big air, en fonction des critères de sélection décrits dans le document présent. La sélection et les inscriptions pour le ski cross seront gérées par Alpine Canada Alpin (ACA).

1.1 Déclaration sur la COVID-19

Freestyle Canada suit de près l'évolution du coronavirus à l'échelle mondiale et nationale ainsi que son impact potentiel sur l'obtention de quotas et la participation à des événements liés à la sélection des athlètes pour le Programme de haute performance et les épreuves de qualification. À moins que des circonstances exceptionnelles et imprévues liées à l'impact du coronavirus ne l'exigent, FC respectera ce Protocole de sélection officiel tel qu'il a été rédigé.

Toutefois, la pandémie du coronavirus peut engendrer des situations qui nécessiteraient la modification du présent Protocole de sélection. Toute modification sera apportée dans les meilleurs délais et aussi souvent que nécessaire à la suite de développements ayant un impact direct sur le Protocole de sélection. Dans de telles circonstances, toute modification sera communiquée à tous les individus concernés dès que possible.

En outre, il se peut que surviennent des situations qui ne permettraient pas au présent Protocole de sélection d'être modifié ou appliqué tel que rédigé en raison de contraintes de temps ou d'autres circonstances exceptionnelles et imprévues. Dans de tels cas, toutes les décisions, incluant les décisions de nomination, seront prises par le ou les individus ayant un pouvoir décisionnel, tel que stipulé dans le

présent Protocole de sélection en consultation avec la ou les personnes ou le(s) comité(s) concerné(s) (selon le cas), et conformément aux objectifs de performance et à la philosophie et à l'approche de sélection énoncées dans les présentes. S'il s'avère nécessaire de prendre une décision de cette manière, la FC communiquera avec toutes les personnes concernées dès que possible.

2.0 Autorité

2.1 Règlement des compétitions

Les Championnats du monde FIS de ski acrobatique se déroulent selon les règles établies par la Fédération internationale de ski (FIS), l'organisme régissant le ski et le snowboard à l'internationale.

2.2 Autorité responsable de l'admissibilité

La FIS reconnaît l'Association canadienne des sports de glisse (ACS) à titre de représentante des disciplines du ski au Canada. L'ACS concède le pouvoir de sélection des équipes de bosses (y compris les bosses en parallèle), de sauts (y compris de l'équipe mixte), de demi-lune, de slopestyle et de big air, à Freestyle Canada en tant que fédération nationale.

2.3 Autorité de sélection

Freestyle Canada a mis sur pied un Comité de sélection des championnats du monde afin de choisir les athlètes de l'équipe canadienne 2021. Ce comité est formé :

- du DHP – Bosses et sauts,
- du DHP – Slopestyle, big air et demi-lune,
- des entraîneurs en chef de l'équipe de la Coupe du monde en sauts, bosses, slopestyle/big air et demi-lune.

Avec les observateurs suivants :

- le Chef de la direction;
- le Directeur du PHP;
- le Directeur du développement du sport;
- le Directeur des sciences du sport et de la médecine sportive.

Au besoin, ces individus solliciteront l'avis d'autres entraîneurs de haute performance et des équipes de performance de Freestyle Canada.

3.0 Principes directeurs

La mission fondamentale de Freestyle Canada est :

« De remporter des médailles aux Jeux Olympiques d'hiver, aux Championnats du monde, aux Coupes du monde et aux X Games en offrant aux Canadiens des programmes de ski acrobatique et des services de qualité qui forment des individus, entraînent des athlètes et produisent des champions. »

En s'appuyant sur cette mission, Freestyle Canada a développé les présents critères pour sélectionner les athlètes de l'équipe canadienne des Championnats du monde 2021 qui seront en mesure de :

- remporter des médailles aux Championnats du monde de ski acrobatique 2021 de la FIS et/ou
- démontrer le potentiel de remporter des médailles aux Jeux olympiques d'hiver 2022 de Beijing, en Chine, ou
- démontrer le potentiel de remporter des médailles aux Jeux olympiques d'hiver de 2026 de Milan, en Italie.

Documents de référence de la FIS :

- Les précisions du règlement des CMS de Chine en 2021 :
- [https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1591787753/fis-prod/assets/document-library/fs-sb-fk-documents/FIS Rule precisions specific to the FIS Freestyle Ski Freeski and Snowboard WSC 2021 in C HN.pdf](https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1591787753/fis-prod/assets/document-library/fs-sb-fk-documents/FIS_Rule_precisions_specific_to_the_FIS_Freestyle_Ski_Freeski_and_Snowboard_WSC_2021_in_CHN.pdf) (NDLT : le document du lien ci-contre est disponible en anglais seulement.)

Note : ce document présente les précisions pour le ski acrobatique et le freeski des Championnats du monde prévus en Chine. La Chine a retiré son intention d'accueillir l'événement, toutefois la FIS cherche à l'heure actuelle un nouveau site hôte ce qui pourrait affecter les dates des compétitions. La décision finale de la FIS est toujours inconnue au moment de rédiger la présente politique. Des changements aux précisions des Championnats du monde 2021 de la FIS sont attendus une fois que le nouveau site hôte sera confirmé; une version mise à jour de ces critères sera transmise à toutes les parties impliquées en cas de changements.

- Les RIC 2020-2021 de la FIS : [https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1606809244/fis-prod/assets/SBFSFK NEW ICR valid 2020-21 clean 30.11.2020.pdf](https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1606809244/fis-prod/assets/SBFSFK_NEW_ICR_valid_2020-21_clean_30.11.2020.pdf) (NDLT : le document du lien ci-contre est disponible en anglais seulement.)

4.0 Dates importantes

FC doit soumettre une liste finale et complète des athlètes au Comité organisateur des Championnats du monde FIS 2021 dans les 24 heures suivant la dernière épreuve de la Coupe du monde FIS qui précède les Championnats du monde FIS. À l'heure actuelle, les dernières épreuves de la Coupe du monde se dérouleront le 6 février 2021 (veuillez noter que l'horaire est sujet à changement).

- 26 janvier : sélection provisoire de l'équipe canadienne
- 24 heures après la dernière Coupe du monde FIS (ou une autre épreuve de qualification approuvée) avant les Championnats du monde : sélection finale de l'équipe canadienne et transmission à la FIS

5.0 Période d'admissibilité, compétitions admissibles et admissibilité de l'athlète

Les résultats des compétitions reconnues par Freestyle Canada obtenus au cours de la période d'admissibilité seront pris en compte pour le classement des sélections des Championnats du monde 2021.

5.1 Période d'admissibilité

La période de sélection, au cours de laquelle les résultats de l'athlète seront pris en compte pour le classement des Championnats du monde 2021, s'étend du 1^{er} décembre 2019 jusqu'à la dernière compétition admissible avant les Championnats du monde FIS.

*NOTE : voir les exceptions dans la Section 8 « Circonstances exceptionnelles » et Section 9 « Circonstances imprévues ».

5.2 Compétitions admissibles

Discipline	Compétitions admissibles
Bosses et bosses en parallèle	Coupes du monde FIS de ski acrobatique pendant la période de sélection.
Sauts et sauts en équipe mixte	Coupes du monde FIS de ski acrobatique pendant la période de sélection, y compris les qualifications individuelles des épreuves de sauts en équipe qui serviront de résultat final pour le classement des CM.
Slopestyle et big air	HOMMES : les épreuves de Niveau 1 à valeur neutre ou supérieure selon les critères de classement des Championnats du monde (Annexe 1). FEMMES : les épreuves de Niveau 1 selon les critères de classement des Championnats du monde (Annexe 1).

Demi-lune	Les épreuves de Niveau 1 à valeur neutre ou supérieure selon les critères de classement des Championnats du monde (annexe 1). (Pour plus de détails sur les événements admissibles, veuillez vous référer à la section 8.4)
-----------	--

5.3 Admissibilité de l'athlète

Tous les athlètes doivent répondre aux conditions d'admissibilité du pointage général et à celui de la FIS afin d'être pris en considération pour la sélection de l'équipe canadienne des Championnats du monde 2021.

5.3.1 Admissibilité générale

Tous les athlètes doivent :

- être un membre actif de la FIS;
- être membre du Programme de haute performance de Freestyle Canada durant la saison de compétition 2020/21;
- être un membre en règle de FC;
- détenir un passeport canadien valide;
- satisfaire aux conditions d'admissibilité d'âge de la FIS; pour participer aux compétitions, un participant doit être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre 2020;
- répondre aux conditions d'admissibilité du pointage de la FIS (voir Section 3.0).

5.3.2 Pointage de qualification minimum admissible de la FIS

La FIS a établi des niveaux de performance minimum pour chaque discipline.

Discipline	Minimum de points de qualification : un participant peut être inscrit avec le nombre minimum de points FIS suivant	Points de qualification additionnels : tous les autres participants inscrits doivent avoir le nombre minimum de points FIS suivant
Bosses et bosses en parallèle	5 points	25 points
Sauts et sauts en équipe mixte	5 points	25 points
Demi-lune	5 points	50 points
Slopestyle / Big air (selon la 3 ^e liste de pointage de la FIS en SS)	Femmes 50 points / Hommes 30 points	Femmes 50 points / Hommes 30 points

*Sujet à changement en cas de modification du règlement de la FIS.

*Le slopestyle et le big air sont assujettis au même processus de qualification au cours duquel un athlète doit obtenir les points requis en slopestyle pour être admissible. Les points obtenus en big air ne seront pas pris en compte pour l'admissibilité aux Championnats du monde FIS. Tant les résultats en big air qu'en slopestyle seront pris en compte dans le processus de nomination des athlètes de FC. Voir Section 8.4 pour tous les détails.

6.0 Quotas des Championnats du monde

Tel que mentionné dans la Section 1, la FIS a revu la taille maximale des équipes en ski acrobatique de 36 places à 32 places seulement pour les disciplines gérées par Freestyle Canada (sous réserve de la ratification de la FIS) :

Quota de Freestyle Canada :	<ul style="list-style-type: none">32 places et les champions du monde en titre
Disciplines de Freestyle Canada :	<ul style="list-style-type: none">Slopestyle / Big air (1 choix)Bosses et bosses en parallèle (1 choix)Demi-luneSauts, y compris les sauts en équipe mixte (1 choix)
Quota par épreuve :	<ul style="list-style-type: none">Huit (8) par épreuve et les champions du monde 2019
Quota par genre :	<ul style="list-style-type: none">Maximum de quatre (4) par genre par épreuve (et les champions du monde 2019)Maximum de 16 athlètes de Freestyle Canada par genre (et les champions du monde 2019)

Le Canada a le champion du monde en titre mentionné ci-dessous. Ce skieur, s'il remplit les critères d'admissibilité, sera automatiquement inscrit à l'événement et ne sera pas compté dans le quota de Freestyle Canada.

- Bosses – Mikaël Kingsbury
- Bosses en parallèle – Mikaël Kingsbury

7.0 Procédures de sélection et de classement des athlètes spécifiques à l'épreuve et la discipline

Dans le but de remplir la mission de FC et de former la meilleure équipe pour les Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2021, le Comité de sélection entreprendra les étapes suivantes afin de classer pour ensuite sélectionner l'équipe canadienne pour les Championnats du monde de ski 2021 de la FIS.

7.1 Survol des procédures

Le Comité de sélection classera les athlètes admissibles sur huit listes spécifiques aux épreuves pour sélectionner l'équipe des Championnats du monde 2021. Des listes de classement des Championnats du monde seront établies pour chacune des catégories suivantes :

- Slopestyle et big air, hommes;

- Slopestyle et big air, femmes;
- Demi-lune, hommes;
- Demi-lune, femmes;
- Bosses et bosses en parallèle, hommes;
- Bosses et bosses en parallèle, femmes;
- Sauts, hommes;
- Sauts, femmes;

Une liste distincte sera établie pour les sauts en équipe mixte après que les athlètes féminines et masculins de sauts soient sélectionnés.

Le Comité de sélection sera responsable des procédures de classement. Les classements seront déterminés selon les critères de classement spécifiques à la discipline ou à l'épreuve.

Si quatre athlètes par discipline ne sont pas admissibles selon les critères établis pour l'épreuve, le Comité de sélection peut choisir des athlètes en se basant sur des rondes d'admissibilité supplémentaires.

- 1^{re} ronde : les trois meilleurs résultats de la période de sélection; s'il reste des places à combler,
- 2^e ronde : les deux meilleurs résultats de l'ensemble de la période de sélection (destinée à rattraper les athlètes qui n'ont pas de troisième résultat admissible). S'il reste des places à combler,
- 3^e ronde : le meilleur résultat en simple de la période de sélection.
- Freestyle Canada n'est pas dans l'obligation de remplir le quota pour aucune des disciplines et se réserve le droit de sélectionner moins d'athlètes pour une discipline que permis par le quota de la FIS.

7.2 Procédure de classement pour le Slopestyle / Big air

Un maximum de quatre hommes et de trois femmes seront sélectionnés dans l'équipe de slopestyle et de big air. Pour établir la liste de classement des Championnats du monde 2021, tous les athlètes admissibles en slopestyle et en big air seront classés selon leur trois (3) meilleures positions admissibles. Le classement de chaque athlète sera déterminé selon sa meilleure combinaison de positions parmi les combinaisons de résultats suivantes :

- un résultat en slopestyle et deux en big air ou
- un résultat en big air et deux en slopestyle ou
- trois résultats en slopestyle
- trois résultats en big air.

Critères de l'épreuve :

Les critères de classement du PHP (se référer à l'Annexe 1) contribueront à établir les épreuves admissibles et les valeurs des épreuves pour les classements des Championnats du monde de slopestyle et de big air.

- Les épreuves féminines : seuls les résultats d'épreuves de Niveau 1 pourront être comptés.
- Les épreuves masculines : seules les épreuves de Niveau 1 « neutres » ou « amplifiées » pourront être comptées.
- Les événements, dont le site ou le format utilisé diffère, comme les X Games et le Dew Tour, feront l'objet d'une évaluation lorsqu'il est impossible d'attribuer une valeur aux résultats. Cela vise à assurer que la qualité de l'événement correspond aux exigences de compétences et de performances au niveau des Championnats du monde. Le cas échéant, le comité de sélection de FC informera toutes les parties concernées des considérations relatives au format.
- NOTE : le Dew Tour 2020 NE SERA PAS considéré comme un événement admissible.

Critères de performance des athlètes :

En plus de répondre aux critères d'admissibilité de la Section 6, les athlètes de slopestyle et de big air doivent satisfaire aux critères suivants :

- Seuls les résultats du premier deux tiers, toutes disciplines confondues, pourront être comptés (à l'exception des arrivées DNS).
- Niveau de compétence minimum chez les femmes :
 - un résultat dans le top 10 dans le premier deux tiers d'une épreuve de Niveau 1 au cours de la période de sélection (à l'exception des arrivées DNS),
 - trois différents sauts atterrés systématiquement sur la neige, avec trois directions de décollage distinctes ainsi qu'un minimum d'un 900,
 - deux combinaisons de rail différentes, y compris un « 2 on » et un « 2 on switch ».
- Niveau de compétence minimum chez les hommes :
 - un résultat requis dans le top 16 dans le premier deux tiers d'une épreuve de Niveau 1 d'une valeur neutre ou supérieure au cours de la période de sélection (à l'exception des DNS),
 - trois doubles différents avec quatre directions de décollage sur un parcours de slopestyle, effectués avec constance et atterrés systématiquement sur la neige,
 - un triple,
 - trois combinaisons de rail différentes.

Précisions de la FIS :

- Les places de quota par association nationale de sport (ANS), qui ont des athlètes admissibles, seront attribuées à un maximum de 60 hommes et 30 femmes selon la troisième liste de points FIS en slopestyle (valide pour le ski libre entre le 20-10-2020 et le 17-11-2020).
- L'attribution des quotas chez les femmes et les hommes sera faite en assignant d'abord une place de quota par nation qui répond à l'exigence de base du quota. Les autres places des nations de l'ANS destinées aux femmes et aux hommes seront attribuées en assignant une place de quota par participant selon les listes de points FIS en slopestyle mentionnées ci-haut dans la discipline en question (suivant les positions du haut vers le bas) jusqu'à un maximum de quatre par genre par nation et maximum 30 places.

7.3 Procédure de classement en demi-lune

Un maximum de quatre hommes et trois femmes seront sélectionnés pour l'équipe de demi-lune. Les critères de classement du PHP (se référer à l'Annexe 1) seront utilisés pour établir les épreuves admissibles et les valeurs des épreuves pour les classements des Championnats du monde en demi-lune.

Critères de l'épreuve :

- toutes les épreuves de Niveau 1, dont la valeur est soit « neutre » ou « amplifiée », pourront être comptées,
- les événements, dont le site ou le format utilisé diffère, comme les X Games et le Dew Tour, feront l'objet d'une évaluation lorsque les résultats ne peuvent pas être pris en considération. Cela vise à s'assurer que la qualité de l'événement correspond aux exigences de compétences et de performances au niveau des Championnats du monde. Le cas échéant, le comité de sélection de FC informera les parties concernées des considérations relatives au format.

Critères de performance des athlètes :

- répondre à tous les critères d'admissibilité de la Section 6,
- les hommes et les femmes doivent s'être classés dans au moins un (1) top 16 parmi le premier deux tiers du total de participants (à l'exception des DNS),
- seules les positions dans le premier deux tiers du total des participants pourront être comptées dans les classements des Championnats du monde.

7.4 Procédure de classement pour les bosses et les bosses en parallèle

Un maximum de quatre femmes et quatre hommes ainsi que Mikaël Kingsbury (place réservée pour les champions du monde 2019) seront sélectionnés pour faire l'équipe. Il n'y a qu'une seule liste par genre qui comprend les épreuves de bosses et de bosses en parallèle.

- Les athlètes sont classés en fonction de la somme de leurs trois meilleures positions parmi les compétitions admissibles. Par exemple, si un ou une athlète arrive en 1^{re}, 2^e et 10^e position dans ses trois meilleures compétitions, il ou elle aura une somme de 13 points.
- Seules les positions finales des compétitions de bosses et de bosses en parallèle pourront être comptées.
- Un seul résultat de bosses en parallèle peut compter comme une place dans le classement (un des trois).
- L'athlète avec la somme la moins élevée sera classé en première position et ainsi de suite.

7.5 Procédure de classement pour les sauts

Un maximum de quatre femmes et quatre hommes peuvent être sélectionnés dans l'équipe.

- Niveau de compétence minimum en sauts :
 - les hommes doivent compléter et atterrir sur la neige deux sauts différents et au moins une double avec double vrille, soit un « bFF ».
 - les femmes doivent compléter et atterrir sur la neige deux sauts différents.
- Les athlètes sont classés en fonction de la somme de leurs trois meilleures positions parmi les compétitions admissibles de la Coupe du monde. Par exemple, si un ou une athlète arrive en 1^{re}, 2^e et 10^e position lors de ses trois meilleures compétitions, il ou elle aura une somme de 13 points.
- L'athlète avec la somme la moins élevée sera classé en première position et ainsi de suite.
- Dans le cas où les places de quota disponibles pour un genre n'ont pas été comblées par des skieurs de sauts se qualifiant avec trois résultats, le Comité de sélection peut décider de prendre en compte le classement le plus bas des deux résultats d'un athlète; s'il reste des places, le Comité peut décider de les combler avec des athlètes qui n'ont qu'un seul résultat : il n'est pas obligatoire de combler toutes les places.
- Les positions finales lors des compétitions de la Coupe du monde en sauts et les positions de chaque athlète lors de la ronde de qualification d'une épreuve de sauts en équipe seront comptées.

7.6 Procédure de sélection de l'équipe mixte de sauts

FC formera l'équipe mixte de sauts avec des athlètes qui, ensemble, ont la meilleure des chances de remporter des médailles aux championnats.

- Épreuve par équipe : il n'y a pas de niveau de compétence minimum pour l'épreuve de sauts en équipe mixte.
- Trois athlètes seront sélectionnés pour l'épreuve en équipe; deux d'un genre et un de l'autre en fonction du positionnement de la liste de classement du HPP comme suit :
 - athlète 1 - l'athlète féminine la mieux classée sur la liste du classement féminin des Championnats du monde de sauts.
 - athlète 2 - l'athlète masculin le mieux classé sur la liste du classement masculin des Championnats du monde de sauts.
 - athlète 3 - tous les athlètes sont considérés en fonction de la moyenne la plus élevée de trois de leurs cinq points FIS totaux de sauts les plus récents.
- Le Comité sélection a la capacité de remplacer un athlète en cas de blessure ou si l'athlète sélectionné n'est pas en mesure de performer; si le Comité choisit d'aller de l'avant dans cette démarche, cette dernière devra être documentée en détail.

7.7 Bris d'égalité dans les listes de classement

Pour chaque épreuve et discipline, en cas d'égalité dans le classement, les principes suivants seront appliqués :

- l'athlète avec la meilleure position au cours de la saison 2020-2021 sera classée en premier;

- si le meilleur résultat des athlètes ex-aequo est le même, les deuxièmes résultats 2020-2021 seront privilégiés;
- si le deuxième meilleur résultat des athlètes ex-aequo n'aboutit pas au bris d'égalité, le Comité de sélection prendra en compte les troisièmes résultats de 2020-2021;
- la prochaine étape en cas d'égalité consiste à identifier le meilleur résultat de pointage sur l'ensemble de la période de sélection;
- si les athlètes sont toujours ex-aequo, les résultats de leur quatrième place à la Coupe du monde seront pris en compte et ainsi de suite;
- si les athlètes sont toujours ex-aequo après ce processus (c'est-à-dire qu'ils ont des résultats identiques à la Coupe du monde), il leur sera permis de remonter d'une année supplémentaire (généralement jusqu'à la saison 2018-2019, sauf en cas de blessure où ils seront déjà remontés en 2018-2019, le cas échéant, ils peuvent remonter jusqu'en 2017-2018).

8.0 Circonstances exceptionnelles

Un athlète qui subit un revers en raison d'une blessure, d'un décès dans la famille ou de toute autre épreuve similaire pourrait bénéficier d'une plus grande flexibilité pour ce qui est du classement des Championnats du monde 2021; ces situations sont considérées comme des « Circonstances exceptionnelles ».

Un athlète qui est dispensé d'une épreuve (mentionnée ci-haut dans le présent document) ne peut utiliser les résultats de remplacement qu'à concurrence du nombre d'épreuves de la Coupe du monde qu'ils ont manquées en raison de sa situation.

Si au cours de la période de sélection, un athlète a manqué le nombre de départs suivant en raison de circonstances exceptionnelles :	Dans ce cas, l'athlète peut utiliser le maximum de valeurs suivantes provenant UNIQUEMENT de la saison 2018-2019 jusqu'au 1^{er} décembre 2018 :
6 départs	La période de sélection sera étendue jusqu'à un maximum de 6 événements passés.
5 départs	Jusqu'à 3 valeurs de classement
3 ou 4 départs	Jusqu'à 2 valeurs de classement
1 ou 2 départs	1 valeur de classement

*Les épreuves admissibles les plus récentes seront comptées en premier jusqu'à ce que maximum six résultats soient disponibles (selon le tableau ci-haut).

Pour qu'un athlète admissible soit pris en considération dans le cadre de la disposition relative aux circonstances exceptionnelles :

- sa blessure doit être accompagnée d'un rapport médical validé par un médecin, d'un commun accord entre FC et l'athlète, ou son représentant,
- sa situation de vie doit être validée par le Comité de sélection.

Le retrait d'un athlète *après la fin de la période de sélection* :

Dans le cas où un athlète sélectionné est dans l'incapacité de participer aux Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2021 après la date limite d'inscription, FC remplacera cet athlète par le prochain athlète admissible le mieux classé dans la discipline concernée, tel que décrit par la présente, et qui répond aux quotas d'épreuve et de genre.

9.0 Circonstances imprévues

En cas de situations comportant des circonstances imprévues (telles que définies par FC) qui ne permettent pas l'application équitable et objective du Protocole de sélection des équipes, FC se réserve le droit de se prononcer sur une ligne de conduite appropriée.

Si les procédures de nomination aboutissent à moins d'athlètes que le quota ne le permet, FC se réserve le droit d'ajuster les critères pour inclure des athlètes supplémentaires.

10.0 Appels

Les sélections de FC pour les Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2021 peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux procédures définies dans la politique en matière d'appel des sélections de la FC.

https://www.freestylecanada.ski/files/Appeal_PolicyNov_2020_FR.pdf

Annexe 1 : Établir l'admissibilité des épreuves et la valeur des épreuves pour les compétitions de slopestyle, big air et demi-lune

Définition des Niveaux du PHP :	Les Niveaux sont définis par le niveau de difficulté des épreuves. Les positions du premier deux tiers sur le total des participants sont comptées. Il n'y a pas de limite de positions pour les JOH, les Championnats du monde, les X Games et le Dew Tour.
Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> • Coupes du monde FIS • Uniquement les événements indépendants suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ X Games ○ Les épreuves de demi-lune du Dew Tour
Niveau 2	Les NorAms de la FIS et les événements indépendants identifiés.
Niveau 3	La Coupe Canada et les événements indépendants identifiés.
Valeur des Niveaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le Niveau 1 a la valeur la plus élevée, au-dessus du Niveau 2. Le Niveau 2 a une valeur plus élevée que le Niveau 3. • Chaque Niveau comporte une valeur précise : « neutre », « amplifiée » ou « réduite ». • Chaque Niveau possède cinq (5) valeurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Amplifiée (+15 et +7,5) ○ Neutre (1,0) ○ Réduite (-7,5 et - 15) • Pour le classement et la sélection des athlètes aux Championnats du monde : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chez les hommes, seuls les résultats des épreuves de Niveau 1 qui sont « neutres » ou « amplifiées » seront pris en compte. ○ Chez les femmes, tous les résultats des épreuves de Niveau 1 seront pris en compte.
Valeurs des positions	<ul style="list-style-type: none"> • Les valeurs des positions sont établies par le Niveau, puis ajustées par rapport à la valeur du Niveau, soit neutre, amplifiée ou réduite. • Les valeurs sont décroissantes de la première à la dernière place de l'épreuve. • Une « valeur R » est attribuée à chaque Niveau; le taux de valeur décroissante par rapport à la valeur de l'ensemble des participants.
Établir la valeur des épreuves	Les facteurs ci-dessous sont pris en compte au moment d'établir les valeurs des épreuves :
Détails du parcours	La qualité de l'ensemble du parcours; les caractéristiques, la configuration ou la fluidité du parcours, la qualité des sauts ou de la demi-lune (les murs et la transition).
Juges	La qualité des verdicts rendus à travers les rondes de chaque phase, la précision du pointage et du classement à la fin de l'épreuve, nombre effectif de juges.
Calibre du groupe participant	<ul style="list-style-type: none"> • COMPÉTENCES : niveau général et qualité des performances dans le top 10 chez les femmes et le top 20 chez les hommes. • PARTICIPANTS : est-ce que les meilleurs skieurs participent? Les pays présents, présence du top 10 actuel des athlètes de la FIS. <p>NOTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les classements de la FIS changent d'une semaine à l'autre, c'est pourquoi la définition des valeurs s'adapte en fonction des classements actuels de la FIS au cours de la période d'admissibilité. • Les meilleurs athlètes absents seront aussi pris en considération.
Conditions du parcours	Les délais causés par la météo, les conditions de neige, le vent, l'entretien du site et l'impact de ces facteurs sur l'événement.
Format de l'événement	<ul style="list-style-type: none"> • Le format était-il propice à un événement de qualité?

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Les rondes étaient-elles organisées de manière équitable par rapport au nombre de participants et la répartition du calibre des athlètes?• Le nombre de rondes pour chaque phase et le nombre de descentes pour chaque ronde. |
|--|--|